

DECLARATION DE CONFORMITE

Le fabricant :

N.V. SIOEN
FABRIEKSTRAAT 23
8850 ARDOOIE

déclare que l'EPI neuf décrit ci après :

ARTICLE Gilet 9151 MESH GP 1001

est conforme aux dispositions de la Directive 89/686/CEE et, le cas échéant, à la norme nationale transposant la norme harmonisé N° 471 (pour les EPI visés à l'article 8 paragraphe 3) est identique à l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation « CE » de type n°03295024 délivrée par :

CENTEXBEL
Montoyerstraat 24
9052 Zwijnaarde
0493

est soumis à la procédure visée à l'article 11 partie A / partie B de la directive 89/686/CEE, sous le contrôle de l'organisme notifié :

NIHIL

Fait à ARDOOIE, le 2 Juillet 2001

SIGNATURE
J.N. SIOEN

Administrateur Délégué

NOTIFIED BODY

agréé par l'arrêté du ministère de l'emploi et du travail
AV/OA235/ST, du 25/5/94 et identifié par la Commission
Européenne sous le numéro 0493.

En application de la directive 89/686/EEC du 21 Décembre 1989
concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives
aux équipements de protection individuelle, le

CERTIFICAT DE L'EXAMEN CE DE TYPE
N° 03295024

est remis à: **Sioen nv**

Fabriekstraat 23

8850 Ardooie

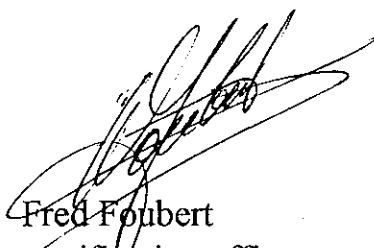
België

pour: **vêtements de signalisation**

**connu comme: gilets de signalisation du groupe 1001, 1002
en 1004 en mesh, Flexothane 170 et Flexothane 2000 jaune
et orange fluorescent**

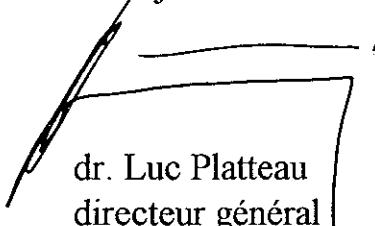
L'équipement de protection individuelle comme décrit ci-dessus répond aux
exigences essentielles de sécurité de la directive et de la norme dérivée
EN 471: vêtements de signalisation

Le dossier technique complet contient 31 pages, 10 annexes ,
8 figures.

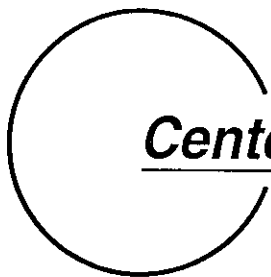


Fred Foubert
certification officer

le 26 janvier 1998



dr. Luc Platteau
directeur général



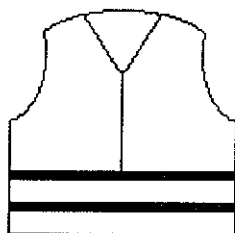
Centexbel

Annexe au certificat 03295024

vêtements de signalisation

connu comme: gilets de signalisation du groupe 1001, 1002 en 1004 en
mesh, Flexothane 170 et Flexothane 2000 jaune et orange fluorescent
satisfont aux exigences de la EN 471

pour pouvoir porter le pictogramme suivant:



2

2